

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

LES SECTEURS D'URGENCE DANS LES REGIONS LIBEREES

Section de Bordeaux et du Sud-Ouest

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes names like F. Bonassour, M. Daniel Labat, etc.

Les souscriptions sont reçues chez M. R. de Bethmann, trésorier, 83, quai de la Gironde, 8, rue de Cheverus.

Predication féminine

Un moraliste a dit avec une tendre ironie: « La femme est capable de tout, même du bien... »

En Angleterre

Application de la loi militaire en Irlande. Londres, 7 mai. — A la Chambre des communes, M. Louch a demandé si l'application de la loi militaire en Irlande a été remise...

En Espagne

Protestation des armateurs de Luiza. Barcelone, 6 mai. — Les armateurs du vapeur espagnol « Luiza », récemment parti, ont adressé au ministre de la Marine un télégramme pour protester à nouveau...

Les infractions au décret sur la vente du pain

Paris, 7 mai. — Douze boulangers et boulangères étaient poursuivis devant le tribunal correctionnel de la Seine, présidé par M. Chesnay, pour infraction au décret sur la loi du 19 mai 1918 sur les conditions de la vente du pain.

LES TROUPES ANGIO-FRANCAISES REUSSISSENT QUELQUES OPERATIONS LOCALES

Les troupes angio-françaises ont réusé quelques opérations locales dans les régions libérées.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Entre LA SOMME ET L'ANCRE, nos opérations de détail à LOUEST ET AU SUD-OUEST DE MORLAINCOURT. Notre ligne dans cette direction a été considérablement avancée, en dépit d'une vigoureuse résistance de l'ennemi, dont les pertes ont été sérieuses.

Au cours d'un heureux coup de main exécuté par nos troupes la nuit dans les environs de MORLAINCOURT, nous avons fait plus de 200 prisonniers.

Des attaques ennemies lancées la nuit dernière et de bonne heure ce matin au sud de LOCRE ont été chaque fois repoussées.

Nous avons exécuté la nuit dernière un heureux coup de main dans le voisinage de NEUILLE-VITASSE. Nous avons fait quelques prisonniers et pris trois mitrailleurs de l'ennemi.

Activité des deux artilleries au NORD et au SUD DE LA VIRE. Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes à l'ouest de HANGARD a été repoussé.

M. Clemenceau rapporte de la front une impression satisfaisante. Paris, 6 mai. — M. Clemenceau, qui avait quitté Paris hier soir pour rendre au front, est rentré dans la soirée.

L'importance du succès anglais à Morlancourt. Front britannique, 6 mai. — Ce sont les arcaux qui ont été entrepris avec succès une nouvelle opération, hier soir, au sud et à l'ouest d'Abbeville, vers Morlancourt sur un front d'environ deux kilomètres.

Les mortiers mobiles allemands. Front britannique, 7 mai. — Durant les premiers jours de son offensive, l'infanterie ennemie était suivie de près et appuyée par des mortiers mobiles.

Héroïque dévouement d'un soldat australien. Londres, 7 mai. — Un soldat australien, appartenant au 12^e bataillon de l'Etat de Victoria, a été tué en défendant un poste de tranchées.

Les princes de Bourbon sont revenus sur le front belge. Paris, 7 mai. — Contrairement à ce qu'on annonçait la presse allemande, le prince Sixte de Bourbon, frère de l'impératrice d'Autriche, n'est pas parti pour le front.

La mise en route des conscrits non touchés par leur ordre d'appel. Paris, 7 mai. — Des ordres de route vont être notifiés d'urgence aux jeunes gens de la classe 1918 qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

Les restrictions dans les villes d'eau. Moulins, 6 mai. — M. Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, avait adressé au ministre de la Ravitaillement sur la situation de la commune de Moulins.

En Angleterre (suite). Londres, 7 mai. — A la Chambre des communes, M. Louch a demandé si l'application de la loi militaire en Irlande a été remise.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

LES TROUPES ANGIO-FRANCAISES REUSSISSENT QUELQUES OPERATIONS LOCALES

Les troupes angio-françaises ont réusé quelques opérations locales dans les régions libérées.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Entre LA SOMME ET L'ANCRE, nos opérations de détail à LOUEST ET AU SUD-OUEST DE MORLAINCOURT. Notre ligne dans cette direction a été considérablement avancée, en dépit d'une vigoureuse résistance de l'ennemi, dont les pertes ont été sérieuses.

Au cours d'un heureux coup de main exécuté par nos troupes la nuit dans les environs de MORLAINCOURT, nous avons fait plus de 200 prisonniers.

Des attaques ennemies lancées la nuit dernière et de bonne heure ce matin au sud de LOCRE ont été chaque fois repoussées.

Nous avons exécuté la nuit dernière un heureux coup de main dans le voisinage de NEUILLE-VITASSE. Nous avons fait quelques prisonniers et pris trois mitrailleurs de l'ennemi.

Activité des deux artilleries au NORD et au SUD DE LA VIRE. Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes à l'ouest de HANGARD a été repoussé.

M. Clemenceau rapporte de la front une impression satisfaisante. Paris, 6 mai. — M. Clemenceau, qui avait quitté Paris hier soir pour rendre au front, est rentré dans la soirée.

L'importance du succès anglais à Morlancourt. Front britannique, 6 mai. — Ce sont les arcaux qui ont été entrepris avec succès une nouvelle opération, hier soir, au sud et à l'ouest d'Abbeville, vers Morlancourt sur un front d'environ deux kilomètres.

Les mortiers mobiles allemands. Front britannique, 7 mai. — Durant les premiers jours de son offensive, l'infanterie ennemie était suivie de près et appuyée par des mortiers mobiles.

Héroïque dévouement d'un soldat australien. Londres, 7 mai. — Un soldat australien, appartenant au 12^e bataillon de l'Etat de Victoria, a été tué en défendant un poste de tranchées.

Les princes de Bourbon sont revenus sur le front belge. Paris, 7 mai. — Contrairement à ce qu'on annonçait la presse allemande, le prince Sixte de Bourbon, frère de l'impératrice d'Autriche, n'est pas parti pour le front.

La mise en route des conscrits non touchés par leur ordre d'appel. Paris, 7 mai. — Des ordres de route vont être notifiés d'urgence aux jeunes gens de la classe 1918 qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

Les restrictions dans les villes d'eau. Moulins, 6 mai. — M. Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, avait adressé au ministre de la Ravitaillement sur la situation de la commune de Moulins.

En Angleterre (suite). Londres, 7 mai. — A la Chambre des communes, M. Louch a demandé si l'application de la loi militaire en Irlande a été remise.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

Un succès de Semenov sur les Bolcheviks. Tien-Tsin, 5 mai. — Semenov, le chef des cosaques, a infligé un sérieux échec aux bolcheviks qui s'opposaient à son passage à travers la Sibirie en direction de Chita.

LES PATRIOTES DES PRISONNIERS ROUSSOIS. Copenhague, 6 mai. — D'après des nouvelles parvenues récemment de Pologne, de nombreux prisonniers allemands internés en Russie ont refusé de rentrer dans leur patrie.

L'ESCADRE ALLEMANDE QUITTE LA FINLANDE. Stockholm, 7 mai. — Un télégramme d'Hely singfors annonce que l'escadre allemande de Finlande est partie pour le sud.

En Ukraine

Le coup d'Etat allemand. Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

LES TROUPES ANGIO-FRANCAISES REUSSISSENT QUELQUES OPERATIONS LOCALES

Les troupes angio-françaises ont réusé quelques opérations locales dans les régions libérées.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Entre LA SOMME ET L'ANCRE, nos opérations de détail à LOUEST ET AU SUD-OUEST DE MORLAINCOURT. Notre ligne dans cette direction a été considérablement avancée, en dépit d'une vigoureuse résistance de l'ennemi, dont les pertes ont été sérieuses.

Au cours d'un heureux coup de main exécuté par nos troupes la nuit dans les environs de MORLAINCOURT, nous avons fait plus de 200 prisonniers.

Des attaques ennemies lancées la nuit dernière et de bonne heure ce matin au sud de LOCRE ont été chaque fois repoussées.

Nous avons exécuté la nuit dernière un heureux coup de main dans le voisinage de NEUILLE-VITASSE. Nous avons fait quelques prisonniers et pris trois mitrailleurs de l'ennemi.

Activité des deux artilleries au NORD et au SUD DE LA VIRE. Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes à l'ouest de HANGARD a été repoussé.

M. Clemenceau rapporte de la front une impression satisfaisante. Paris, 6 mai. — M. Clemenceau, qui avait quitté Paris hier soir pour rendre au front, est rentré dans la soirée.

L'importance du succès anglais à Morlancourt. Front britannique, 6 mai. — Ce sont les arcaux qui ont été entrepris avec succès une nouvelle opération, hier soir, au sud et à l'ouest d'Abbeville, vers Morlancourt sur un front d'environ deux kilomètres.

Les mortiers mobiles allemands. Front britannique, 7 mai. — Durant les premiers jours de son offensive, l'infanterie ennemie était suivie de près et appuyée par des mortiers mobiles.

Héroïque dévouement d'un soldat australien. Londres, 7 mai. — Un soldat australien, appartenant au 12^e bataillon de l'Etat de Victoria, a été tué en défendant un poste de tranchées.

Les princes de Bourbon sont revenus sur le front belge. Paris, 7 mai. — Contrairement à ce qu'on annonçait la presse allemande, le prince Sixte de Bourbon, frère de l'impératrice d'Autriche, n'est pas parti pour le front.

La mise en route des conscrits non touchés par leur ordre d'appel. Paris, 7 mai. — Des ordres de route vont être notifiés d'urgence aux jeunes gens de la classe 1918 qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

Les restrictions dans les villes d'eau. Moulins, 6 mai. — M. Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, avait adressé au ministre de la Ravitaillement sur la situation de la commune de Moulins.

En Angleterre (suite). Londres, 7 mai. — A la Chambre des communes, M. Louch a demandé si l'application de la loi militaire en Irlande a été remise.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

En Espagne (suite). Barcelone, 6 mai. — Un décret du Conseil fédéral en date du 1^{er} mai est publié aujourd'hui.

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

Un succès de Semenov sur les Bolcheviks. Tien-Tsin, 5 mai. — Semenov, le chef des cosaques, a infligé un sérieux échec aux bolcheviks qui s'opposaient à son passage à travers la Sibirie en direction de Chita.

LES PATRIOTES DES PRISONNIERS ROUSSOIS. Copenhague, 6 mai. — D'après des nouvelles parvenues récemment de Pologne, de nombreux prisonniers allemands internés en Russie ont refusé de rentrer dans leur patrie.

L'ESCADRE ALLEMANDE QUITTE LA FINLANDE. Stockholm, 7 mai. — Un télégramme d'Hely singfors annonce que l'escadre allemande de Finlande est partie pour le sud.

En Ukraine

Le coup d'Etat allemand. Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). Bâle, 6 mai. — Le journal «Dienit Kiew» de Kiev, présente, en date du 5 mai, une réunion de députés paysans qui ont élu un comité provisoire de propriétaires fonciers de l'Ukraine.

Le coup d'Etat allemand (suite). B

Le Procès du "Bonnet Rouge"

LA PROPAGANDE DEFAITISTE

Paris, 6 mai. — Voici le septième audé-proès de ce procès et il reste encore cent témoins à entendre. Le jury de la presse a introduit M. Marchand, officier-incompétent, dernier témoin de l'accusation. Il nous parlera de l'action du "Bonnet Rouge".

Le journal, dit-il, tendait à démolir le régime français et à ravivait le mouvement de la propagande défaitiste. Il y a eu une véritable offensive journalistique déchaînée par les Allemands. Le bureau de la presse allemande a dépensé à cet effet 250 millions de marks en deux ans. Il a été convenu de compléter les souscriptions de groupes corporatifs financiers et commerciaux. Cette propagande s'est manifestée en Danemark, notamment, d'une façon très active; en Danemark, elle n'a pas été moins vive. En France, nous savons quels désastres ont eu à regretter en Russie et en Italie.

M. Marchand, qui connaît admirablement cette question de la propagande allemande, parle ensuite de la "Gazette des Ardennes", organe allemand, destiné à diminuer la loyauté morale de nos combattants restés en pays ennemis.

"Elle fut créée à Charleville en novembre 1915. Son tirage atteignit aujourd'hui 175.000 exemplaires. C'est un journal qui peut être lu par nos malheureux combattants. C'est un journal qui nous donne des signatures sont presque toujours de nos soldats, un "Français", un "Ehvald". Il y a eu un journal qui a été consacré à la défense de la "Gazette des Ardennes". C'est le "Journal du Peuple", qui a publié l'annonce de la mort de nos soldats. Le signataire de cet article est le commandant de la garnison de Charleville, ancien rédacteur du "Bonnet Rouge".

M. Marchand s'explique maintenant sur la demande de la garnison de Charleville. Il dit que le commandant de la garnison de Charleville, M. Bouchard, a demandé le capitaine de la garnison de Charleville, M. Bouchard, de faire connaître l'origine des fonds utilisés par le "Bonnet Rouge". M. Bouchard a répondu que la "Gazette des Ardennes" était le seul journal qui avait été créé par les Allemands.

M. Georges Clair (laisait partie de ce journal) a été interrogé sur le "Bonnet Rouge", qui comprenait encore Duval, Bédryski, Jacques Landin et Fanny Clair. Parmi les collaborateurs du "Bonnet Rouge", il retrouve d'anciens collègues de la garnison de Charleville et Fanny Clair notamment. Clair dit qu'il ne pas les retrouver ici.

Le commissaire du gouvernement: Il ne faut pas oublier que le "Bonnet Rouge" a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand, très maître de lui, sur un ton extrêmement calme, a répondu au commissaire de la presse. Il a dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

M. Marchand parle d'articles de M. Lons dans le "Bonnet Rouge" et de celui-ci. Il dit que le "Bonnet Rouge" n'était pas un journal qui a été créé par les Allemands. C'est un journal qui a été créé par les Allemands.

Congrès des P. T. T.

Versailles, 6 mai. — L'Association des agents des P. T. T., qui n'avait pas tenu de congrès depuis celui de Lille, en 1914, a tenu le sien à Versailles, le 5 et 6 mai, sous la présidence de M. Laguer.

Le Congrès a vu une protestation contre le projet de loi sur le statut des professeurs de Lyon, qui ont été punis pour opinion politique.

Cent-trente groupes ont légalement représentés: onze autres n'ont pas encore été constitués depuis la dernière réunion, le 31 mars 1914. Ce jour indique un chiffre de 100.000 membres, dont 2.000 sont figurés par 55.554 mobilisés et 2.138 militaires des classes 1913 à 1917.

On compte beaucoup de tract distribué à l'entrée de la salle par le Syndicat national des sous-agents des P. T. T., rapelaux dans quelques-uns des groupes, pour sauvegarder son indépendance et défendre sa dignité.

Le Congrès a vu la suspension des relations avec l'Administration. Dans ce cas, ce ne seraient plus les organisations qui seraient en contact avec l'Administration, mais les délégués prisés à la majorité.

Le comité fédéral se transformant en commission de la Fédération, une commission de cinq membres: MM. Bourlet, Marquet, Cabaret, Gayet et Amiel, pour faire un rapport sur l'obligation de suspendre les relations avec l'Administration.

Une réunion de commissions a été organisée pour étudier les questions à l'ordre du jour.

Dernier mardi, continuation du Congrès.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1915

Le numéro 310.041 gagne 100.000 francs. Le numéro 469.480 gagne 100.000 francs. Les trois numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1916

Le numéro 287.820 gagne 100.000 francs. Le numéro 101.332 gagne 100.000 francs. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1917

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1918

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1919

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1920

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1921

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1922

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1923

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1924

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1925

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1926

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1927

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1928

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1929

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1930

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1931

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 1932

Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Le numéro 118.047 gagne 100.000 francs. Les six numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs.

INAUGURATION d'un service postal allié

L'occasion de l'inauguration dans notre port d'une ligne postale allié, la Chambre de Commerce de Bordeaux avait organisé une manifestation et l'inauguration avait eu lieu à midi et demi, à la nouvelle ligne. Cette inauguration a été présidée par le président de la Chambre de Commerce, M. de Lamoignon, et assistée de nombreux invités.

Le premier table était présidé par M. Daniel Guey, président de la Chambre, qui avait à sa gauche M. Lamoignon, commandant de la marine à Bordeaux. En face, M. de Lamoignon, commandant de la marine à Bordeaux, et M. de Lamoignon, commandant de la marine à Bordeaux.

Le président de la Chambre, M. de Lamoignon, a prononcé un discours où il a souligné l'importance de ce service postal allié pour le commerce de Bordeaux et pour les relations avec les pays alliés.

Après le discours, M. de Lamoignon a remis une lettre de félicitation au commandant de la marine à Bordeaux, M. de Lamoignon, pour son rôle dans l'organisation de ce service postal allié.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

Le service postal allié sera mis en service le 15 mai prochain. Il permettra aux commerçants de Bordeaux d'envoyer leurs lettres et leurs colis plus rapidement et plus sûrement que par les services postaux ordinaires.

VENDEZ VOS BIJOUX

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

VENDEZ VOS BIJOUX à LEBERT, qui vous les paiera le plus cher. LEBERT, 10, rue de Valenciennes, Paris. Téléphone: 10.000.

